

Compte rendu du CHSCT D du Puy de Dôme du jeudi 29 avril 2021



Face à la fermeture des classes, face à la dégradation des conditions de travail :

une solution : le recrutement sous statut à hauteur des besoins.

Ne faut-il pas aller chercher les postes chez le ministre ?

Points sur la situation sanitaire

Application stricte de la mesure de non-brassage ? Cette nouvelle mesure engendre une nouvelle fois la désorganisation dans les écoles et des tensions entre enseignants et parents d'élèves. Elle place les directeurs dans des situations extrêmement difficiles.

M le DASEN indique que le jeudi 29 avril, 25 classes n'étaient pas remplacées. En décidant de ne pas recruter, M le Ministre refuse le droit à l'instruction pour chaque élève !

Prime pour les collègues ayant accueilli les élèves des professions prioritaires avant les vacances : aucune information sur une éventuelle prime. Des collègues remplaçants désignés volontaires avant les vacances n'ont même pas sur leur document ARIA le déplacement indiqué. Un scandale, FO suivra ce dossier de près.



FO a porté les questions suivantes :

- Quelle conduite les personnels doivent-ils tenir si un collègue est absent et non remplacé ?
- Les élèves dont l'enseignant est absent et non remplacé doivent-ils être accueillis à l'école ?
- Comment doivent agir les personnels si les parents d'élève ne peuvent ou ne veulent garder leurs enfants ?
- Comment expliquer à des parents en colère que leur enfant ne peut avoir accès à l'école ?
- Quid des élèves se rendant à l'école en transport en commun ?
- Que faire des enfants présents dans l'attente d'un éventuel remplaçant ?
- Comment les directeurs non déchargés vont-ils gérer leur classe et cette organisation ?
- Comment gérer les élèves qui sont au centre le matin ou à la garderie le matin mais dont l'enseignant est absent ?
- Que faire des élèves arrivés à l'école pendant que l'on tente de joindre les parents ou dont les parents ne sont pas joignables ?

Aucune réponse précise à ces questions. **La règle serait donc « Pas de brassage sauf si ce n'est pas possible ! ».** Les personnels se retrouvent à gérer l'ingérable.

M le DASEN indique seulement que les récréations pourraient être allongées en attendant que les enfants soient récupérés. Et si personne ne vient il faut bien continuer à faire classe ?

FO rappelle qu'il n'est pas de la responsabilité des services civiques, AESH ou AED de surveiller un groupe d'élèves.

Les personnels RASED n'ont pas à prendre en charge des surveillances de classes !



- **Comment les directeurs non déchargés sont-ils censés gérer leur classe et cette organisation ?**

Encore une fois comme depuis le début de la crise, les directeurs font tout ce qu'ils peuvent devant ces protocoles inapplicables. FO rappelle qu'il va bien falloir que le ministère prenne en compte ce travail supplémentaire par une augmentation de salaire.

- **Qu'est-il prévu pour le professeur des écoles ou l'AESH qui a un enfant dont la classe est fermée et qui est renvoyé à la maison ? Le collègue est-il placé en ASA pour pouvoir garder son enfant ?**

L'IA indique que les collègues seront placés en ASA.

- **Qu'en est-il des élèves d'ULIS ? Si l'enseignant est absent, sont-ils dans leur classe de référence ou d'ULIS ?**

L'IA n'a pas anticipé cette situation. La réponse donnée hier est que la classe d'ULIS ferme et les élèves ne sont pas accueillis à l'école dans leur classe de référence...mais cette réponse va peut-être évoluer.

L'enfumage médiatique de Blanquer sur l'annonce de 5 000 recrutements de contractuels d'ici la fin de l'année : 0 poste d'enseignants, d'AESH ou d'AED confirme l'IA pour le département.

FO exige que les contractuels recrutés en janvier qui le souhaitent soient prolongés jusqu'au 31/08. FO exige pour ceux qui le souhaitent la stagiarisation des 29 contractuels du département pour la rentrée 2021.

Vaccination : encore loin des annonces médiatiques du ministre, la réalité n'est pas si simple. Les centres de vaccination ne sont pas forcément proches des écoles ou domiciles, les créneaux ne correspondent pas aux horaires de travail. FO invite les collègues à se rapprocher de leurs IEN pour trouver des solutions.

Auto-tests : l'IA confirme que 2 auto-tests par personnel et par semaine seraient livrés jusqu'aux vacances dans les écoles et établissements du secondaire. Si ce n'est pas le cas, contactez le syndicat.

FO revendique le recrutement de médecins et infirmières de l'Education Nationale : ce n'est pas aux enseignants de gérer ça !

Tests salivaires : l'administration indique qu'ils sont obligés de faire avec les disponibilités des laboratoires privés, et qu'ils priorisent donc là où il y a des cas déclarés. Encore une fois, tous les moyens ne sont pas mis en place pour protéger la santé de tous les personnels et des enfants.

Reconnaissance de la COVID comme maladie professionnelle : Malheureusement des collègues ont des séquelles prolongées de cette maladie. FO exige depuis le début que cela puisse être reconnue comme maladie professionnelle. FO dénonce les réponses qui systématiquement indiquent que la contamination sur le lieu de travail ne peut pas être prouvée.

FO accompagne les collègues qui le sollicitent pour faire les démarches et que cela puisse être reconnu en maladie imputable au service.

Questions diverses apportées par FO

Remplaçants : dans cette situation des IEN demandent à certains collègues de faire 2 remplacements dans une même journée, alors que l'Administration ne leur verse qu'une ISSR. Si le trajet le plus long est systématiquement retenu cela ne suffit pas.

FO exige que ces dispositions cessent, qu'un seul remplacement par jour soit attribué aux remplaçants. FO exige que des solutions financières soient trouvées a posteriori pour les collègues ayant fait plusieurs remplacements dans la même journée. FO dénonce en plus qu'avec cette mesure le code du travail n'est pas respecté concernant la pause méridienne.



L'IA s'est engagé à faire le point sur les collègues se retrouvant dans cette situation, et s'engage à en informer les IEN.

Faites remonter vos dossiers si vous êtes dans ce cas pour exiger des compensations financières.

Décharges de direction : FO dénonce le manque de moyen qui engage les directeurs à prendre des classes sur leurs temps de décharge pour appliquer la consigne de non brassage.

Sur les décharges de moins de 4 classes, la solution d'utiliser les périodes à 100% des collègues en temps partiel semblent améliorer la situation. FO qui revendique depuis des années l'application de la réglementation pour ces collègues s'en félicite.

Pour l'année prochaine, les collègues directeurs de 2 et 3 classes auront 12 jours de décharges. L'IA affirme que cela sera appliqué. A suivre.

Mais l'IA indique aussi qu'en cette période particulière il peut être demandé aux collègues de ne plus faire les décharges pour aller remplacer. FO dénonce cette mesure : cela ne peut se faire que sur la base du volontariat. Les directeurs ont droit à leurs jours, et les collègues n'ont pas à voir leur calendrier et leur organisation changer. Contactez le syndicat si vous êtes dans cette situation.

Allègements de service : les réponses de l'Administration doivent arriver fin mai. A ce jour 38 demandes ont été reçues. Des postes sont bloqués pour ces demandes mais en nombre largement insuffisant pour répondre positivement à toutes les demandes. FO rappelle que tout travailleur reconnu en situation de handicap doit bénéficier d'un aménagement de poste, ce qui doit se traduire le plus souvent par un allègement de service. FO rappelle que la date butoir fixée par la DSDEN pour les demandes ne fait pas loi. Des demandes peuvent parvenir tout au long de l'année.

FO accompagne ses adhérents pour que les allègements de service soient appliqués.



Médecine scolaire : 4 médecins scolaires vont partir en retraite ou prolonger leur congé parental.

Seulement 1 recrutement est annoncé et 1 médecin rentrerait dans le département. FO a soulevé la problématique de la circonscription d'Issoire qui n'aurait plus de médecins scolaires à la rentrée 2021. L'Administration va étudier la répartition de ce peu de médecins scolaires pour ne pas laisser des zones vides. A noter que sur 15 ETP de médecins scolaires ouverts, seulement 9 sont en poste.

Encore une fois ce sont bien des postes qu'il faut, et non pas des solutions pour gérer la pénurie.

Guide d'accompagnement à destination des équipes pédagogiques pour la gestion des situations difficiles avec les élèves : l'Administration se félicite de ce guide qui a été élaboré avec les membres du CHSCT D. **FO n'a jamais participé à l'élaboration de ce guide, et l'a toujours fait savoir, que ce soit au niveau départemental et ministériel.**

FO réaffirme que ce ne sont pas des solutions ou des accompagnements pédagogiques dont les collègues ont besoin dans cette situation mais d'aide précise en moyen de RASED, de psychologues EN et de places dans les structures spécialisés ITEP/IME.

En illustrant les situations par 4 fiches SST remplies par les collègues, FO demande des réponses immédiates face à ces conditions de travail qui se multiplient.

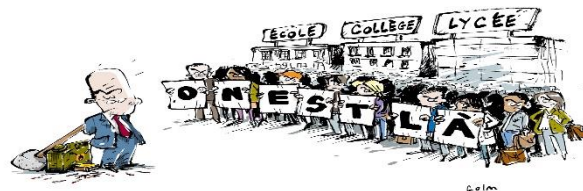
Des enfants violents avec les adultes (enseignants et AESH) et/ou avec les autres élèves doivent bénéficier de toute l'aide que peuvent amener les structures spécialisées.

Le constat est fait qu'il manque des places en ITEP, en IME et pourtant l'inclusion systématique continue. La mise en place des PIAL va se généraliser avec un seul but : continuer la dislocation minutieuse de l'enseignement spécialisé et des structures.

FO invite les collègues qui se trouvent dans cette situation à contacter le syndicat. Des solutions existent et l'expertise du syndicat est indispensable pour avancer dans ces situations : ouverture en urgence d'une place en structure spécialisée, déscolarisation partielle, AESH ou aide humaine recrutée en urgence....

Tous les points à l'ordre du jour n'ont pas été épuisés et FO demandera des réponses en instance ou en audience :

- Médecine de prévention : bilan et recrutement
- Mise en place de la cité éducative à Clermont-Ferrand
- Suivi de la mise en place de la protection fonctionnelle pour les dossiers confiés à FO
- Suivi du dossier suite à l'incendie de l'école de Ménétréol en 2018



183 € en points d'indice pour tous immédiatement et sans contre-partie comme l'ont obtenu les personnels de santé par leur mobilisation !

**Pour défendre vos droits, et les faire respecter,
Pour trouver des solutions afin d'améliorer vos conditions de
travail,**

**Contactez le syndicat SNUDI FO 63
fo.snudi63@gmail.com ou 06 88 75 67 15**

Adhérez au SNUDI FO 63 Le syndicat Libre et Indépendant

